



# Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

**Session du 12 avril 2021**

**Sessione di u 12 d'aprile di u 2021**

**Rapport N° 2021-12**

**Raportu N° 2021-12**

## **Rapport du Président de la Chambre des Territoires Raportu di u Presidente di a Camera di i Territorii**

**Objet : Travaux de la commission Incendies**

**Ogettu : Travagli di a cummissione Incendii**

Depuis son installation le 25 janvier dernier, la Commission Incendie s'est réunie deux fois, le 8 et le 30 mars.

En synthèse, les échanges de ces réunions ont mis en lumière les points suivants :

- Les FORSAP sont essentiels au milieu rural pour la sauvegarde de l'environnement, contre les incendies, mais également pour la sauvegarde des villages, leur présence doit donc être renforcée et les moyens donnés pour leur permettre d'intervenir de manière sécurisée et efficace.
- Les maires doivent avoir un interlocuteur sur place à qui s'adresser ainsi qu'une lisibilité sur l'utilisation des moyens de la Collectivité de Corse au bénéfice des communes sur des dossiers sensibles car l'on s'approche de la saison estivale.
- La lutte coûte très cher, on y met des sommes colossales, il faut pouvoir anticiper et privilégier la prévention, quitte à faire appel à de la sous-traitance si nécessaire.

Les constats sur la situation actuelle ont également été dressés et les réponses suivantes ont été apportées :

- 15 postes ont été actés, cela représente un geste important bien que les besoins soient plus nombreux, la montée en puissance se fait néanmoins de manière progressive et satisfaisante ;
- L'acquisition de matériel a été acceptée et un plan est en préparation visant à renouveler une quinzaine de machines ;
- Le développement du brûlage dirigé est une piste qui est envisagée et qui sera proposée dans le cadre de la prévention dès la saison à venir ;
- L'extension de la la Déclaration d'Intérêt Général d'Urgence (DIGU), mise en œuvre notamment en région Occitanie, pour créer des zones d'interface au-delà des 50m et comme mesure complémentaire aux OLD, est en passe d'être actée. Elle est comme cela a été présenté lors de la précédente séance plénière de la Chambre des Territoires, en cours d'expérimentation dans le Fiumorbu Castellu et pourrait être étendue à d'autres communes de Corse si la question du financement est



## Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

parallèlement traitée. Des pistes de réflexion sont engagées sur des financements au titre du Comité de massif, mais ce financement pourrait être également envisagé au niveau intercommunal ;

- Concernant l'entretien des terrains : actuellement seul l'entretien des ZAL est possible (l'élaboration d'un programme de travail avec les différents partenaires, notamment ONF, SDIS, DDTM, ODARC, est en cours) et les élus ont reçu la garantie que toutes les ZAL seraient traitées soit directement par les équipes de la Collectivité de Corse, soit en faisant appel à de la sous-traitance. Les FORSAP devraient se rapprocher des communautés de communes pour préparer un programme de travaux pour leurs territoires. L'objectif étant de travailler en étroite collaboration avec les communautés de communes lorsqu'elles ont la compétence DFCI et avec les communes dans le cas contraire.

Les travaux se poursuivent sur ces bases et la prochaine réunion prévue le 4 mai prochain s'est fixé pour ordre du jour de faire un point sur l'expérimentation dans le Fiumorbu Castellu suite à la réunion qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> avril, il sera également question de la mise en place d'un calendrier d'intervention dans les territoires pour développer les réserves de sécurité civile communales, enfin un point complet sur l'état d'avancement des travaux des ZAL en vue de la saison estivale 2021 sera fait par les services suite aux demandes émises lors de la réunion du 30 mars dernier.

*Vi pregu di dibàttene.*

Je vous prie de bien vouloir en débattre.